

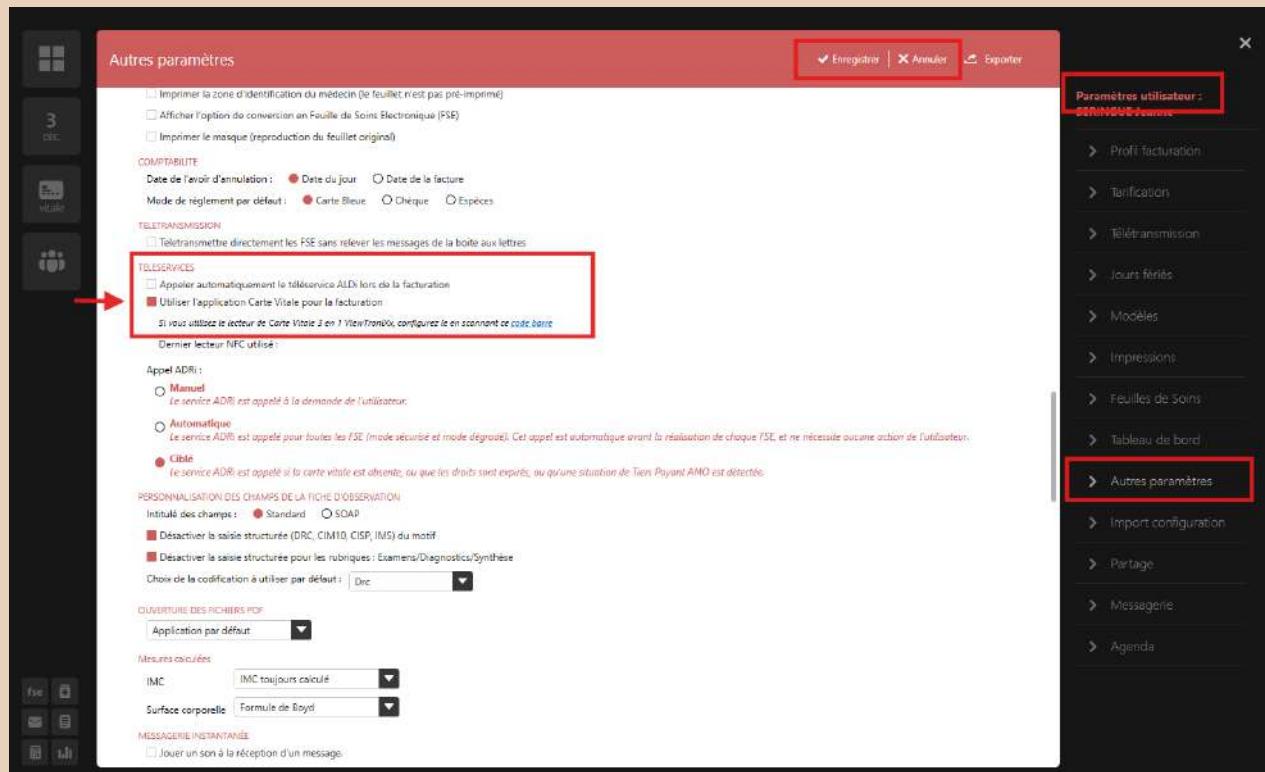
Activer et utiliser l'Application Carte Vitale pour la facturation

L'application Carte Vitale (ApCV) permet de sécuriser et fiabiliser la facturation SESAM-Vitale directement depuis DrSanté. Elle récupère automatiquement les informations du bénéficiaire et garantit l'authentification avant la création et la signature numérique des FSE, tout en intégrant les téléservices ADRI et AMC.

💡 Avant de commencer :

Assurez-vous d'avoir activé l'utilisation de l'application Carte Vitale dans DrSanté.

Pour cela, merci de vous rendre dans : *Paramètres utilisateur > Autres paramètres > Cliquez sur "Modifier" > Dans la section "Téléservices" cochez la case "Utiliser l'Application Carte Vitale pour la facturation".*

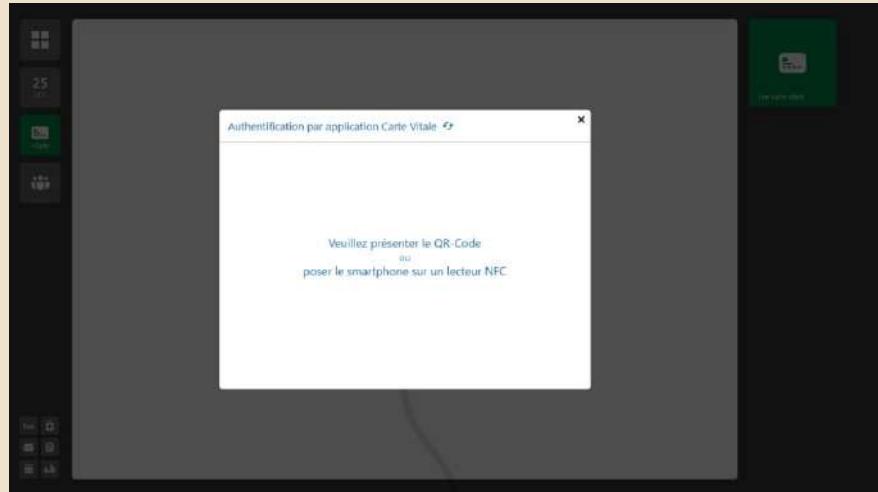


Une fois activée, l'interface d'échange avec l'ApCV devient accessible depuis le module Lecteur de Carte Vitale.

Pour rappel, afin de lire les informations contenues dans l'appli carte Vitale de l'assuré, vous avez besoin de pouvoir lire un QRCode ou le NFC.

📲 Lecture et récupération des données via l'ApCV

1. Ouvrez le module Lecteur de Carte Vitale.
2. La lecture de la carte physique se lance automatiquement.
3. Si aucune carte n'est détectée, DrSanté propose l'interface Application Carte Vitale.
4. Le patient peut alors présenter son smartphone via :
 - o Scan du QR Code, ou
 - o Utilisation du NFC.



Une fois le bénéficiaire identifié :

- Le téléservice ApCV Authentification est déclenché.
- La liste des bénéficiaires apparaît, comme avec une carte vitale classique.

💻 Facturer avec l'Application Carte Vitale

Lors de votre consultation, ajoutez une feuille de soin classique.

1. Le téléservice ADRi est automatiquement appelé (même s'il est désactivé), garantissant des données à jour.
2. L'ApCV signe numériquement la FSE sans changer vos habitudes d'utilisation.
3. Un pictogramme dédié confirme que :
 - o la FSE est sécurisée via l'ApCV
 - o les informations proviennent de l'application Carte Vitale

